



**Compte rendu de la Réunion  
du Conseil d'Administration de la Caisse des écoles  
de Viry-Châtillon du 16 décembre 2019**

	Présent	Absent	Pouvoir à
BARBOSA FERNANDES Elisabeth	X		
BEURAIN Jackie	X		
CAILLABET Jannick		X	Monsieur Jackie BEURAIN
CAILLAUD Clément		X	
CANNAVO' Virginie		X	
CAPELO Vanessa	X		
EECKHOUDT Marie-France	X		
MEUNIER Florence		X	
NIHOUS DO KHAC Bich-Thuy		X	Madame Vanessa CAPELO
PETIT-ARAKELIAN Dominique		X	
RAMEL Nathalie		X	
REDON Claudette		X	Madame Elisabeth BARBOSA FERNANDES
VILAIN Jean-Marie		X	Madame Marie-France EECKHOUDT
WURRY Virginie		X	

Au regard du nombre de personnes présentes et représentées, le quorum est atteint et le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Jackie BEURAIN

**Ordre du jour** :

**1. Signature de la convention de refacturation entre la Ville et la Caisse des écoles 2020 et suivantes**

Il est donc demandé aux membres du Conseil d'Administration de se prononcer sur cette convention de refacturation entre la Ville et la Caisse des Ecoles pour l'année 2020 et suivantes.

Nombre de voix pour : 8  
Nombre de voix contre : 0  
Abstentions : 0  
Observations : /

## **2. Signature du groupement de commandes concernant le marché transport scolaire et extrascolaire avec la ville**

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'approuver les termes de la convention annexée et d'adhérer au groupement de commandes en vue du lancement du/des marchés pour les prestations de transports collectifs dans le cadre des activités scolaires, périscolaires et de loisirs, et d'autoriser la Vice-présidente à signer la convention.

Nombre de voix pour : 8  
Nombre de voix contre : 0  
Abstentions : 0  
Observations : /

## **3. Signature de la convention tripartite pour l'atelier d'art-thérapie 2019/2020 au collège Olivier-de-Serres**

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'approuver les termes de la convention annexée, d'autoriser le Président à la signer et à signer tout document relatif au bon déroulement de cet atelier.

Nombre de voix pour : 8  
Nombre de voix contre : 0  
Abstentions : 0  
Observations : /

## **4. Indemnité de gestion et de conseil allouée au Responsable du Centre des finances publiques.**

Il est donc proposé au Conseil d'administration de la Caisse des écoles de recourir aux prestations de conseil et d'attribuer une indemnité de gestion et de conseil, calculée en fonction de l'article 4 de l'arrêté du 16 décembre 1983, au taux maximum (100%), à Mme Isabelle SABELLICO, Responsable du Centre des finances publiques de Grigny à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, date de sa prise de fonction effective.

Nombre de voix pour : 8  
Nombre de voix contre : 0  
Abstentions : 0  
Observations : /

## **5. Réponse à l'appel à projets « Accompagner les enfants, leurs familles et les jeunes en difficulté » de la Fondation de France**

Il est donc proposé au Conseil d'administration de la Caisse des écoles d'autoriser le Président à signer l'appel à projets de la Fondation de France pour les ateliers croc'Jeux du Programme de réussite éducative, à hauteur du montant maximum possible, ainsi et tous documents nécessaires à son suivi.

Nombre de voix pour : 8  
Nombre de voix contre : 0  
Abstentions : 0  
Observations : /

PREF 91  
00 01 20

Jean Marie VILAIN,  
Président de la Caisse des Écoles



